

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 15.03.2019	Heure	Numéro	Département(s) DFS
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Commission Fiscalité		Lié à :(obligatoire) ad 18.044
Titre : Amendement au projet de loi portant modification de la loi sur les contributions directes (LCdir)		
(Amendement initialement déposé par le groupe PopVertsSol)		
Contenu :		
Article 17a (nouveau)		
<u>Note marginale : Publication</u>		
<u>Le Conseil d'État indique une fois par législature dans son rapport de gestion le nombre de contribuables bénéficiant d'une imposition d'après la dépense.</u>		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Philippe Loup, président de la commission		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :